

Auteur
Ivana JABLONSKA

Contenu

Recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays..... 2

Principales composantes des dépenses des administrations publiques..... 2

Principales composantes des recettes des administrations publiques..... 4

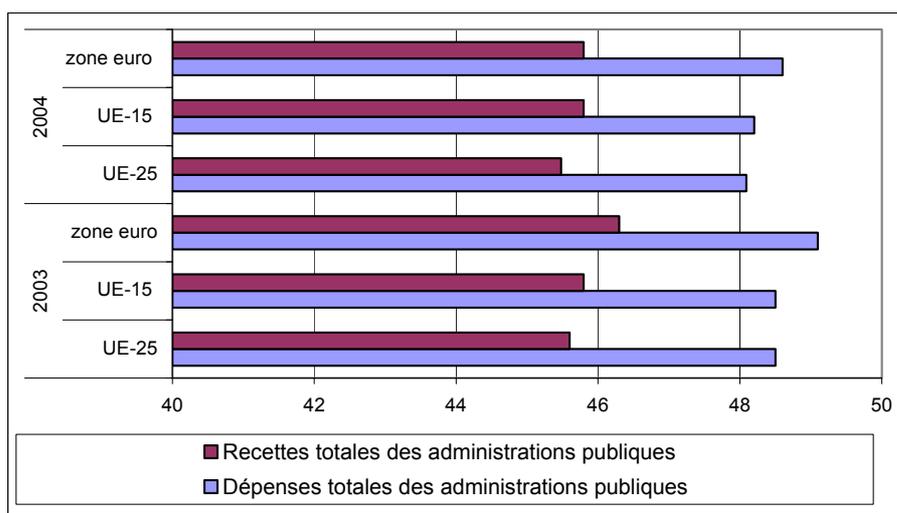
Déficit et épargne nette des administrations publiques 6



Dépenses et recettes des administrations publiques dans l'UE en 2004

Dans le cadre du programme de transmission du SEC 95, les États membres de l'Union européenne ont communiqué leurs données provisoires sur les dépenses et recettes des administrations publiques pour 2004¹.

En 2004, les dépenses totales des administrations publiques dans l'UE-25² ont diminué pour s'établir à une estimation de 48,1% du PIB contre 48,5 % en 2003. Dans le même temps, les recettes ont légèrement diminué, passant de 45,6 % en 2003 à 45,5 % du PIB. Le déficit des administrations publiques (ou, plus précisément, leur besoin de financement net d'après la nomenclature du SEC 95) s'est donc réduit et s'est réduit de 2,9 % en 2003 à 2,6 % du PIB en 2004.



Graphique 1: recettes et dépenses totales des administrations publiques (en % du PIB)

Dans la zone euro³, les niveaux des dépenses et, dans une moindre mesure, des recettes des administrations publiques étaient tous les deux plus élevés que dans l'UE-25 (en % du PIB). Les dépenses publiques dans la zone euro ont chuté de 49,1 % en 2003 à 48,6 % du PIB en 2004. Les recettes, de leur côté, ont diminué de 46,3 % du PIB à 45,8 % si bien que le déficit est resté inchangé, à 2,8 % du PIB⁴.

¹ Règlement (CE) n° 1500/2000 de la Commission portant application du règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil. Le tableau 2 du programme de transmission du Système européen des comptes (SEC 95) est communiqué par les États membres à Eurostat à t+3 mois et t+8 mois. Ces données correspondent à la transmission effectuée fin mars 2005.

² En 2004, les données de tous les pays membres de l'UE-25 sauf la Pologne (non disponibles). La Pologne a représenté 1,9 % du PIB de l'UE aux prix du marché en 2004.

³ La zone euro comprend la Belgique, l'Allemagne, la Grèce (à partir du 1.1.2001), l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande.

⁴ Le déficit diffère légèrement de celui signalé à t+2 mois au titre de la procédure de déficit excessif (voir le communiqué de presse d'Eurostat 39/2005, du 18 mars 2005).

Recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays

	Millions d'euros, 2004		% du PIB, 2004		% du PIB, 2003	
	Recettes totales des administrations publiques	Dépenses totales des administrations publiques	Recettes totales des administrations publiques	Dépenses totales des administrations publiques	Recettes totales des administrations publiques	Dépenses totales des administrations publiques
UE-25	:	:	45,5	48,1	45,6	48,5
UE-15	4 440 022	4 692 956	45,8	48,2	45,8	48,5
zone-euro	3 465 386	3 673 627	45,8	48,6	46,3	49,1
BE	139 922	139 977	49,3	49,3	51,3	51,0
CZ	35 821	38 423	41,5	44,5	41,6	53,2
DK	114 431	109 458	58,9	56,3	57,5	56,4
DE	953 630	1 033 930	43,8	47,5	45,0	48,8
EE	3 472	3 317	39,0	37,3	38,9	35,8
EL	75 973	85 916	46,0	52,0	44,9	50,1
ES	321 235	323 619	40,2	40,5	40,0	39,6
FR	825 749	886 054	50,1	53,8	49,5	53,6
IE	52 066	50 097	35,6	34,3	34,6	34,4
IT	613 615	655 541	45,4	48,5	46,3	49,3
CY	4 927	5 454	39,7	44,0	39,1	45,4
LV	3 927	4 010	35,5	36,2	34,2	35,7
LT	5 775	6 218	32,2	34,7	32,2	34,1
LU	11 508	11 789	44,9	46,0	45,5	45,1
HU	36 010	39 484	44,8	49,2	43,5	49,8
MT	1 859	2 085	42,9	48,1	39,7	50,3
NL	215 658	226 451	46,2	48,6	45,8	49,0
AT	116 030	119 053	49,4	50,7	49,5	50,8
PL	:	:	:	:	44,3	48,1
PT	61 366	65 351	45,4	48,4	44,6	47,6
SI	11 882	12 373	45,9	47,8	46,2	48,2
SK	14 795	15 891	44,7	48,0	35,4	39,2
FI	78 635	75 849	52,5	50,7	52,9	50,8
SE	162 768	159 357	58,4	57,2	58,6	58,7
UK	697 438	750 514	40,8	43,9	40,0	43,3

Tableau 1: recettes et dépenses totales des administrations publiques par pays

Le tableau 1 indique la taille du secteur des administrations publiques dans chaque pays, au regard de ses recettes et dépenses totales. Par rapport au PIB et en utilisant une mesure combinée (obtenue en additionnant les recettes et les dépenses de chaque pays), le pays ayant le plus grand secteur des administrations publiques de l'UE est la Suède, suivie du Danemark. Le pays possédant le plus petit secteur des administrations publiques est la Lituanie, suivie de l'Irlande.

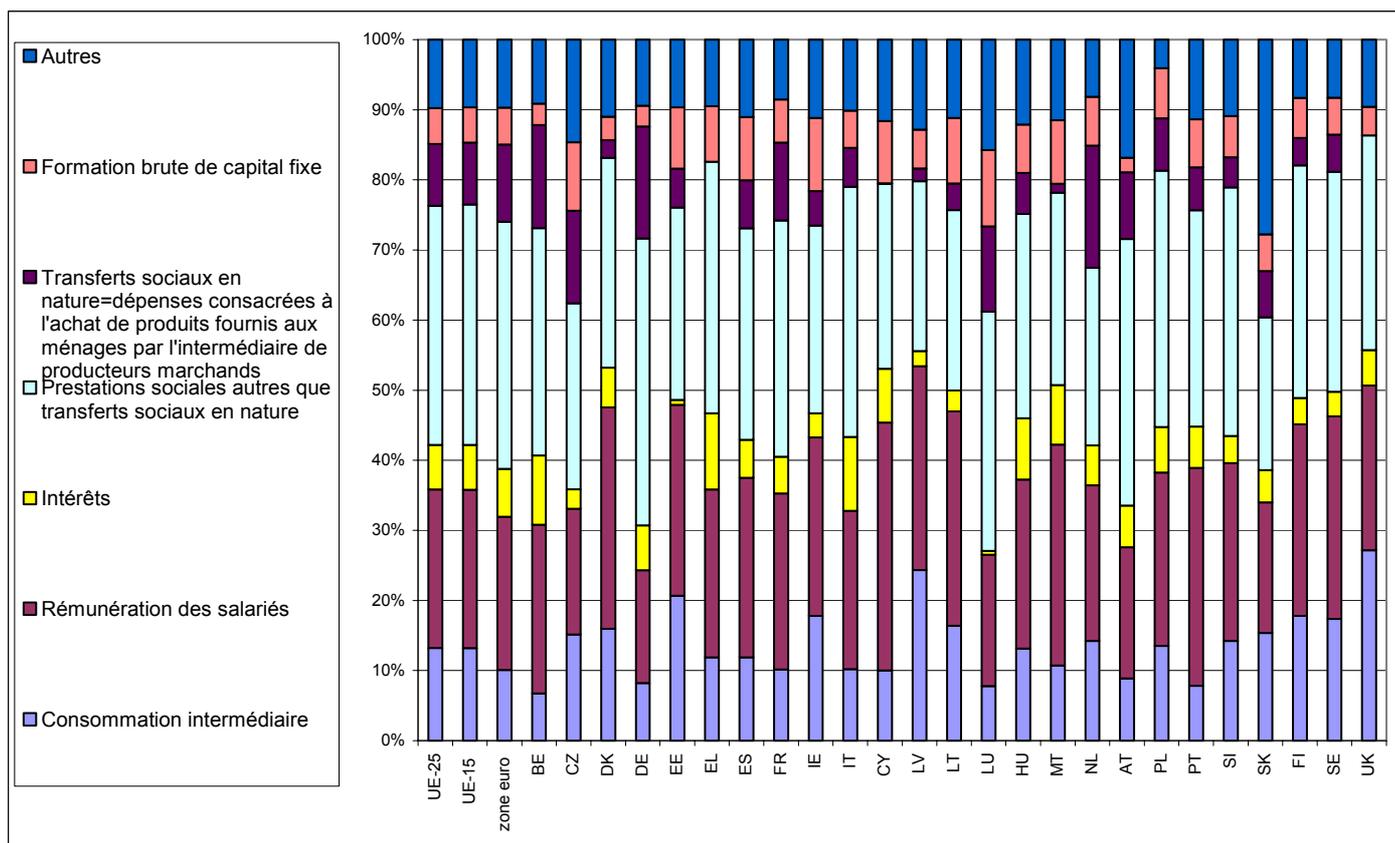
Il convient de noter que, pour les principales opérations intervenant entre entités classées dans le secteur de l'administration publique - revenus de la propriété (code SEC D.4), autres transferts courants (D.7), transferts en capital (D.9) – les données sont consolidées. Autrement dit, ces opérations sont exclues des chiffres des recettes et dépenses indiqués. Toutefois, pour plusieurs pays, les données sont surévaluées étant donné que certaines opérations sont enregistrées sur une base

non consolidée. Dans les pays suivants, D.4 n'est pas consolidé (D.4): République tchèque (2003), Danemark, Autriche, Pologne, Slovaquie et Suède. Dans les données pour 2004 de la Slovaquie, D.7 n'est pas consolidé. L'effet de la consolidation est très apparent dans les données de la Slovaquie où les recettes et dépenses déclarées pour 2004 (44,7 % et 48,0 % du PIB respectivement) sont beaucoup plus élevées que pour 2003.

Une autre grande différence entre les données de 2004 et celles de 2003 concerne les dépenses des administrations publiques dans la République tchèque. Le chiffre relativement élevé des dépenses en 2003 (53,2 % du PIB) n'est pas seulement dû à une consolidation incomplète des opérations entre administrations publiques mais est également lié aux transferts exceptionnels des administrations publiques à des sociétés financières et non financières.

Principales composantes des dépenses des administrations publiques

Le tableau 2 du programme de transmission du SEC 95 («principaux agrégats des administrations publiques») comprend une ventilation des opérations en dépenses et recettes conformément à la nomenclature du SEC95.



Graphique 2: principales composantes des dépenses pour 2004 (PL : 2003) en pourcentage des dépenses totales

L'importance relative des postes de dépenses des administrations publiques varie considérablement en fonction du pays.

Comme il ressort du graphique 2, les dépenses de protection sociale sont cependant très importantes dans tous les pays. Elles sont classées sous les «prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature» (catégorie D.62 du SEC 95) et sous les «transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages des producteurs marchands» (D.6311 + D.63121 + D.63131). En règle générale, ces versements couvrent les risques ou besoins tels que la maladie, l'invalidité, la vieillesse et le chômage.

Parmi les autres grands postes de dépenses figurent la «rémunération des salariés» (D.1) qui inclut les salaires et traitements bruts ainsi que les cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs, et enfin la «consommation intermédiaire» (P.2), qui correspond à la valeur des biens et services utilisés comme entrées au cours d'un processus de production, à l'exclusion des actifs fixes. Le graphique 2 fait également apparaître les «intérêts» (D.41) à payer sur la dette publique et la «formation brute de capital fixe» (P.51), qui se réfère essentiellement à l'acquisition nette d'actifs fixes. La catégorie de dépenses intitulée «autres» se compose principalement des «subventions» (D.3), des «autres transferts courants» (D.7), et des «transferts en capital» (D.9). Il convient de

rappeler que les données déclarées dans les catégories D.4, D.7, et D.9 sont consolidées.

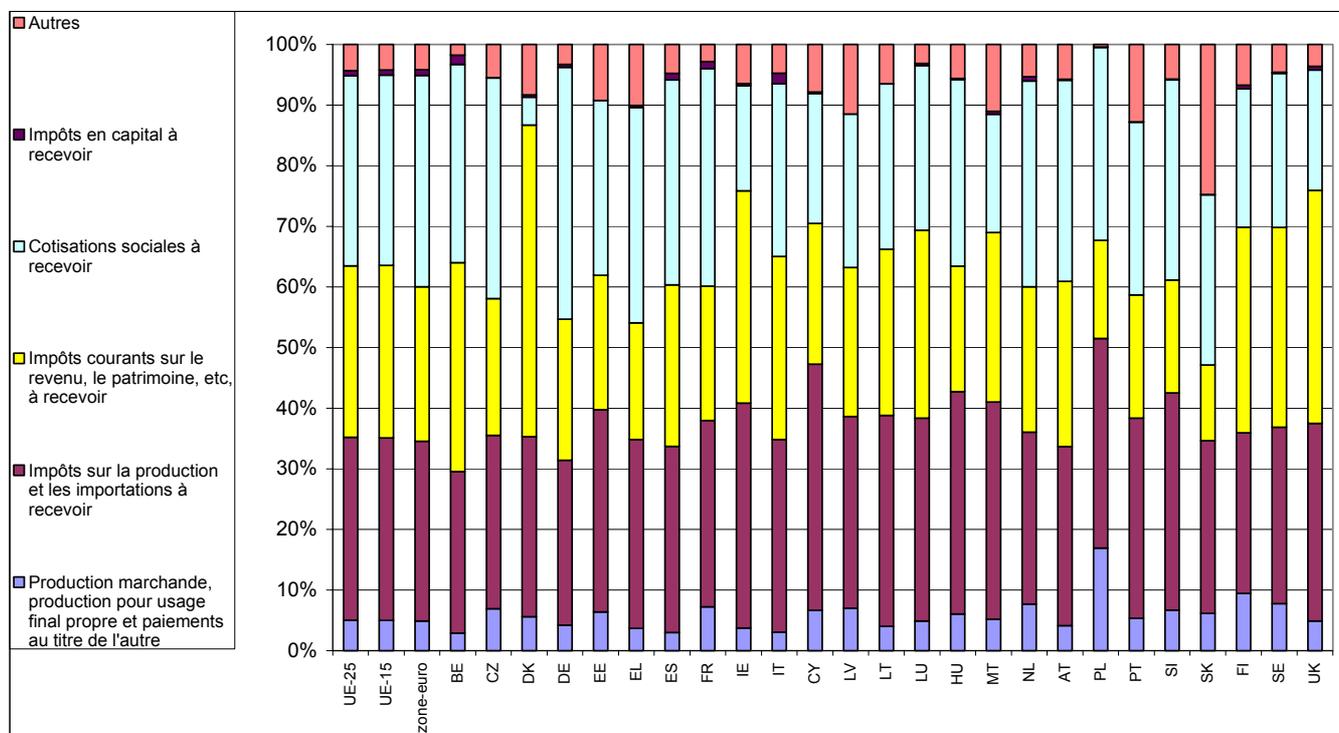
En 2004, au sein de l'UE-25, la principale catégorie de dépenses des administrations publiques était celle des «prestations sociales autres que transferts sociaux en nature», qui représentaient 34,1 % des dépenses totales. Venaient ensuite la «rémunération des salariés» (22,6 %), puis la «consommation intermédiaire» (13,2 %).

Dans la zone euro, en revanche, la troisième plus importante catégorie de dépenses était celle des «transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par des producteurs marchands». La différence constatée à cet égard entre les agrégats de l'UE-25 et de la zone euro s'explique en partie par le traitement des transferts sociaux en nature dans les chiffres du Royaume-Uni. En fait, pour la Grèce et Chypre, de même que pour le Royaume-Uni, la catégorie «transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par des producteurs marchands» n'apparaît pas, car les montants afférents ont été classés sous «consommation intermédiaire». (Ces pays ne sont pas encore en mesure d'identifier séparément ces flux.) Une ventilation des dépenses des administrations publiques par État membre de l'UE ayant transmis des données figure dans le tableau 2.

	Consommation intermédiaire	Rémunération des salariés	Intérêts	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	Transferts sociaux en nature	Formation brute de capital fixe	Autres	Total
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:
UE-15	619,834	1,059,806	300,425	1,608,280	415,749	236,236	452,626	4,692,956
zone-euro	370,850	802,789	250,743	1,295,565	404,527	193,732	355,422	3,673,627
BE	9,388	33,724	13,849	45,364	20,608	4,284	12,761	139,977
CZ	5,817	6,885	1,085	10,191	5,067	3,747	5,632	38,423
DK	17,475	34,562	6,182	32,781	2,764	3,634	12,061	109,458
DE	84,910	166,360	66,160	423,310	165,220	30,610	97,360	1,033,930
EE	685	904	23	910	184	290	320	3,317
EL	10,209	20,585	9,313	30,862	0	6,793	8,154	85,916
ES	38,511	82,781	17,530	97,675	22,216	29,185	35,721	323,619
FR	89,929	222,451	46,439	298,833	98,417	54,384	75,601	886,054
IE	8,906	12,761	1,724	13,423	2,460	5,228	5,596	50,097
IT	66,755	148,248	68,960	234,181	36,302	34,875	66,220	655,541
CY	547	1,929	419	1,438	5	484	633	5,454
LV	976	1,166	86	972	73	222	515	4,010
LT	1,019	1,903	184	1,602	235	580	695	6,218
LU	916	2,213	61	4,024	1,435	1,284	1,856	11,789
HU	5,187	9,515	3,452	11,515	2,317	2,720	4,779	39,484
MT	223	657	177	572	26	189	239	2,085
NL	32,172	50,318	12,939	57,293	39,521	15,811	18,397	226,451
AT	10,553	22,302	7,063	45,269	11,339	2,500	20,027	119,053
PL	12,038	22,072	5,792	32,613	6,671	6,355	3,643	89,184
PT	5,108	20,312	3,864	20,156	4,015	4,480	7,417	65,351
SI	1,757	3,139	482	4,387	534	727	1,348	12,373
SK	2,441	2,961	730	3,461	1,052	833	4,413	15,891
FI	13,492	20,734	2,841	25,175	2,995	4,299	6,313	75,849
SE	27,653	46,069	5,563	50,009	8,459	8,416	13,187	159,357
UK	203,856	176,386	37,937	229,925	0	30,454	71,957	750,514

Tableau 2: principales composantes des dépenses pour 2004 (PL : 2003) en millions d'euros

Principales composantes des recettes des administrations publiques



Graphique 3: principales composantes des recettes pour 2004 (PL : 2003) en pourcentage des recettes totales

En 2004, les prélèvements obligatoires sous forme d'impôts et de cotisations sociales fournissent quelque 90 % des recettes des administrations publiques au sein de l'UE. Dans le graphique 3, ils sont ventilés entre

les catégories suivantes du SEC 95: «impôts sur la production et les importations» (D.2), «impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.» (D.5), «impôts en capital» (D.91) et «cotisations sociales» (D.61).

Les «impôts sur la production et les importations» sont principalement la taxe sur la valeur ajoutée, les droits sur les importations et accises, les impôts sur les opérations financières et en capital sur les terrains et bâtiments et sur les effectifs employés, ainsi que les autres impôts sur les produits et la production. Dans la catégorie «impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.» entrent les impôts sur le revenu et les gains de détention des ménages et sociétés, les impôts courants sur le capital, les impôts sur les opérations internationales et les paiements au titre de licences.

Dans le cadre du SEC 95, l'expression «impôts en capital» est employée dans le sens restreint d'impôts qui frappent de façon irrégulière et peu fréquente la valeur des actifs (ou valeur nette) détenus ou transférés à la suite d'héritages ou de donations.

Les «cotisations sociales» couvrent les montants effectifs à recevoir des employeurs et des salariés, ainsi que les montants imputés (voir les points 4.98 à 4.102 du SEC 95 pour une explication du concept de cotisations sociales imputées). Le reste des recettes des administrations publiques présentées dans le graphique 3 se répartit entre la catégorie «production marchande, production pour usage final propre et paiements au titre de l'autre production non marchande» (P.11 + P.12 + P.131), et celle des «autres» recettes, dont les principales composantes sont les «revenus de la propriété» (D.4), les «autres

transferts courants» (D.7) et les «autres transferts en capital et aides à l'investissement» (D.92 + D.99). Les données pour les catégories D.4, D.7 et D.9 sont consolidées.

Les «cotisations sociales» représentent 31,4 % des recettes totales des administrations publiques dans l'UE, suivies des «impôts sur la production et les importations» (30,2 %) et des «impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.» (28,3 %). L'importance des «cotisations sociales» est encore plus grande dans la zone euro (34,9 % des recettes totales), ce qui est dû en partie à l'Allemagne où cette catégorie compte pour 41,6 % des recettes. À l'autre extrémité se trouve le Danemark où les «cotisations sociales» représentent seulement 4,6 % des recettes des administrations publiques, vu que le système de sécurité sociale est financé essentiellement par l'impôt sur le revenu (la catégorie des «impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc.», avec 51,4 % des recettes totales, y affiche, par conséquent, le niveau le plus élevé de l'UE).

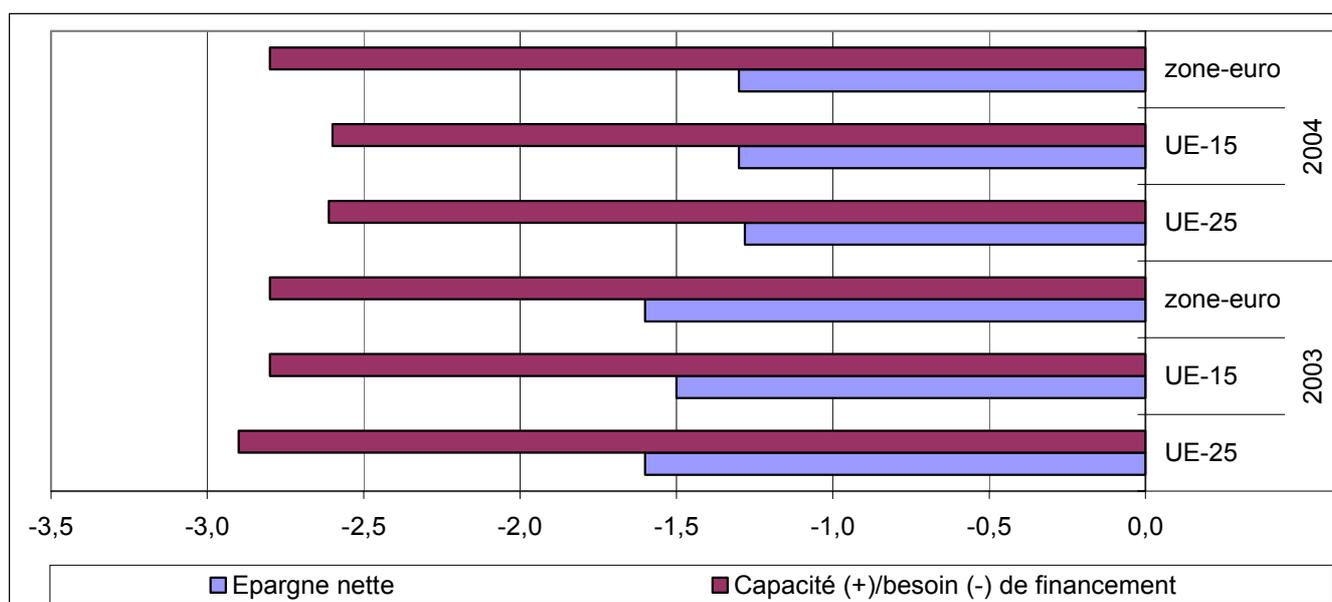
Une ventilation des recettes des administrations publiques par État membre de l'UE ayant transmis des données figure dans le tableau 3. La catégorie des «autres» recettes des administrations publiques déclarées par le Royaume-Uni pour 2004 est surestimée de 0,1 % du PIB en raison de la non observation de la décision d'Eurostat relative aux licences UMTS (téléphone mobile)⁵

	Production marchande, production pour usage final propre et paiements au titre de l'autre production non marchande	Impôts sur la production et les importations	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine etc. à recevoir	Cotisations sociales	Impôts en capital	Autres	Total
UE-25	:	:	:	:	:	:	:
UE-15	222 555	1 336 402	1 263 860	1 393 757	37 758	185 690	4 440 022
zone-euro	169 270	1 027 921	883 155	1 208 563	32 852	143 625	3 465 386
BE	4 048	37 274	48 279	45 711	2 183	2 427	139 922
CZ	2 480	10 250	8 075	13 034	27	1 955	35 821
DK	6 386	34 042	58 807	5 254	403	9 538	114 431
DE	39 910	259 530	221 990	396 450	4 290	31 460	953 630
EE	222	1 158	769	1 002	0	320	3 472
EL	2 797	23 664	14 640	26 974	279	7 619	75 973
ES	9 673	98 657	85 549	108 652	3 434	15 270	321 235
FR	59 657	253 886	183 012	296 698	9 541	22 955	825 749
IE	1 948	19 317	18 235	9 008	202	3 356	52 066
IT	18 578	195 207	185 377	174 756	10 721	28 976	613 615
CY	327	2 003	1 144	1 055	13	386	4 927
LV	275	1 242	965	994	0	451	3 927
LT	232	2 009	1 582	1 576	1	374	5 775
LU	564	3 851	3 569	3 125	40	360	11 508
HU	2 177	13 216	7 453	11 081	67	2 016	36 010
MT	96	666	520	362	9	205	1 859
NL	16 577	61 167	51 734	73 224	1 516	11 440	215 658
AT	4 807	34 272	31 632	38 521	154	6 643	116 030
PL	13 876	28 386	13 300	26 120	40	346	82 067
PT	3 293	20 249	12 477	17 491	19	7 838	61 366
SI	795	4 256	2 218	3 921	16	677	11 882
SK	911	4 218	1 844	4 156	3	3 663	14 795
FI	7 420	20 847	26 662	17 952	472	5 282	78 635
SE	12 655	47 313	53 669	41 392	280	7 460	162 768
UK	34 244	227 126	268 229	138 550	4 223	25 067	697 438

Tableau 3: principales composantes des recettes pour 2004 (PL : 2003) en million d'euros

⁵ Selon la décision d'Eurostat n° 81/2000, les ventes de licences UMTS doivent être enregistrées comme acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2 dans la nomenclature SEC 95).

Déficit et épargne nette des administrations publiques



Graphique 4: déficit et épargne nette des administrations publiques (en % du PIB)

Comme déjà indiqué, la différence entre les dépenses et les recettes des administrations publiques se traduit par un excédent ou un déficit. On l'appelle dans la méthodologie du SEC 95 «capacité/besoin de financement des administrations publiques» (catégorie B.9 du SEC 95). Le graphique 4 montre que les besoins de financement de l'UE-25 ont diminué pour atteindre 2,6 % du PIB en 2004 contre 2,9 % l'année précédente. Dans la zone euro, les besoins de financement net sont restés au même niveau à 2,8 % du PIB.

Le graphique 4 fait également apparaître le concept d'«épargne nette» (catégorie B.8n du SEC 95). Celle-ci est définie comme le solde (positif ou négatif) des opérations courantes qui fait le lien avec les comptes d'accumulation. Dans la séquence des comptes du SEC 95, il s'agit du solde des opérations courantes avant pris en compte des opérations en capital (transferts en capital et acquisitions nettes d'actifs non financiers). En 2004, dans l'UE-25 comme dans la zone euro, l'épargne nette négative (ou «désépargne») qui atteignait 1,6 % en 2003 a régressé en 2004 pour s'établir à 1,3 % du PIB. Un solde d'épargne nette négatif oblige les administrations publiques à emprunter et/ou vendre des actifs.

Le tableau 4 présente, pour chaque État membre ayant transmis des données, l'épargne nette et le solde capacité/besoin de financement. Ce dernier en particulier est considéré comme un important indicateur des finances publiques. Il est utilisé, par exemple, comme définition du déficit ou de l'excédent public pour les besoins des déclarations des États membres de l'Union européenne dans le cadre de la procédure de déficit excessif (PDE).

À noter que les chiffres présentés ici peuvent différer de ceux transmis dans le cadre de la PDE, en raison de différences dans les dates de transmission. Les données PDE pour les recettes de l'année précédente (dans ce cas présent, 2004) sont d'abord communiquées à la Commission européenne à t+2 mois, tandis que le tableau 2 du programme de transmission des comptes nationaux (SEC 95) est déclaré une première fois à t+3 mois. Des révisions peuvent intervenir dans la période intermédiaire en raison du caractère provisoire des données.

Le traitement comptable des swaps et des contrats de garantie de taux diffère de celui des comptes nationaux dans le cas de la PDE. Pour les besoins de la notification PDE, le solde capacité/besoin de financement inclut les flux de versement d'intérêts résultant d'accords de swaps et de contrats de garantie de taux. Toutefois, pour la majorité des pays, la différence méthodologique n'a aucun impact sur les données. Si l'on mesure l'épargne nette plutôt que le solde capacité/besoin de financement, on obtient une représentation totalement différente des finances publiques de nombreux pays. Par exemple, en 2004, la situation financière de la Grèce et de Chypre est beaucoup plus proche de l'équilibre alors que la situation financière de l'Espagne et du Luxembourg apparaît positive. Pour la majorité des pays, la situation financière des administrations publiques apparaît plus saine en 2003 et en 2004 lorsqu'elle est mesurée par l'épargne nette que lorsqu'elle est mesurée par le solde capacité/besoin de financement.

	Millions d'euros, 2004		% du PIB, 2004		% du PIB, 2003	
	Epargne nette	Capacité (+) /besoin (-) de financement	Epargne nette	Capacité (+)/besoin (-) de financement	Epargne nette	Capacité (+)/besoin (-) de financement
UE-25	:	:	-1,3	-2,6	-1,6	-2,9
UE-15	-123 286,7	-252 933,1	-1,3	-2,6	-1,5	-2,8
zone-euro	-99 365,3	-208 240,8	-1,3	-2,8	-1,6	-2,8
BE	-946,3	-55,2	-0,3	0,0	-0,9	0,3
CZ	-732,4	-2 602,0	-0,8	-3,0	-3,1	-11,6
DK	4 208,3	4 973,1	2,2	2,6	0,7	1,0
DE	-61 000,0	-80 300,0	-2,8	-3,7	-2,7	-3,8
EE	307,5	155,0	3,5	1,7	5,6	3,1
EL	-2 485,0	-9 943,0	-1,5	-6,0	-0,5	-5,2
ES	24 055,0	-2 384,0	3,0	-0,3	2,8	0,4
FR	-39 534,0	-60 305,0	-2,4	-3,7	-2,9	-4,1
IE	5 277,0	1 969,5	3,6	1,3	3,0	0,2
IT	-19 260,0	-41 926,0	-1,4	-3,1	-1,9	-3,0
CY	-91,2	-526,4	-0,7	-4,2	-2,9	-6,3
LV	-90,7	-82,7	-0,8	-0,7	-2,2	-1,5
LT	71,9	-443,6	0,4	-2,5	0,5	-1,9
LU	863,0	-281,8	3,4	-1,1	4,2	0,5
HU	-3 397,8	-3 474,4	-4,2	-4,3	-5,5	-6,2
MT	-238,2	-225,9	-5,5	-5,2	-5,5	-10,6
NL	-6 193,0	-10 793,0	-1,3	-2,3	-2,0	-3,2
AT	2 171,2	-3 022,9	0,9	-1,3	0,4	-1,3
PL	:	:	:	:	-1,7	-3,8
PT	-5 628,2	-3 985,3	-4,2	-3,0	-3,4	-3,0
SI	125,3	-490,7	0,5	-1,9	0,5	-2,0
SK	-1 109,6	-1 096,1	-3,4	-3,3	-4,2	-3,7
FI	3 315,0	2 786,0	2,2	1,9	2,5	2,1
SE	4 931,0	3 411,2	1,8	1,2	0,6	-0,1
UK	-33 060,7	-53 076,7	-1,9	-3,1	-2,0	-3,3

Tableau 4: excédent (+)/déficit (-) et épargne nette des administrations publiques par pays

Pour en savoir plus:

Les bases de données

[Site web EUROSTAT/Economie et finances/Secteur des Administrations publiques/Principaux agrégats des administrations publiques, y compris recettes et dépenses totales](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

Sheldon Warton-Woods a contribué au texte de cette publication